

Association Cantonale Genevoise de Football

Correspondance : CP 10 – 1211 Genève 8 – rue des Plantaporrêts 4 – 1205 Genève

T + 41 22 809 02 00

www.acgf.ch – acgf@football.ch



21.12.2022

COMMUNIQUE OFFICIEL n°25



**LE SECRETARIAT DE L'ACGF SERA FERME
DU VENDREDI 23 DECEMBRE 2022
AU VENDREDI 6 JANVIER 2023**

CALENDRIER

REPRISE DES CHAMPIONNATS TOUR PRINTEMPS SAISON 2022-2023

Juniors A - B – C - FF-19 : samedi 11 mars 2023

Juniors D - E - FF-15 - FF-12 : samedi 11 mars 2023

Actifs et actives : dimanche 12 mars 2023

2^{ème} ligue régionale : dimanche 19 mars 2023

Seniors : vendredi 10 mars 2023

BRACK.CH Youth League : dimanche 12 mars 2023

MANIFESTATIONS

TOURNOIS BCGE/ACGF

Les tournois juniors A – B – C seront organisés comme suit :

- Juniors A à Champel (pavillon des sports du Bout-du-Monde) le samedi 14 janvier 2023.
- Juniors B à Champel (pavillon des sports du Bout-du-Monde) le samedi 14 janvier 2023.
- Juniors C à Bernex (salle omnisports de Vailly) le dimanche 15 janvier 2023.

Cette année les tournois se dérouleront avec une nouvelle formule, avec deux tournois dans la journée, un tournoi le matin et un autre l'après-midi.

Les clubs ont reçu les règlements et les programmes par courriel.

CHAMPIONNAT GENEVOIS FUTSAL JUNIORS C 2022-2023

Le championnat se déroulera CFPT Mécanique au Petit-Lancy sur 3 journées, le samedi 21 janvier 2023, le samedi 28 janvier 2023 et le samedi 11 février 2023.

Le tournoi est complet !!!

TOURNOI FF-15 DE L'ACGF LE DIMANCHE 5 MARS 2023

Le tournoi se déroulera au stade d'Aire-le-Lignon. Les clubs FF-15 vont recevoir prochainement le formulaire d'inscription par e-mail.

Nous vous rappelons que la participation des clubs avec des équipes FF-15 est obligatoire.

INFORMATIONS DIVERSES

INFORMATIONS DE LA COMMISSION DES ARBITRES

Les joueurs devant porter des lunettes médicales pour la pratique du football doivent impérativement acquérir des lunettes de sport, ceci dans toutes les catégories de jeu. Toute autre forme de lunettes n'est pas acceptée et l'autorisation de jouer ne sera pas admise par l'arbitre. Il en va de la sécurité de tous.

Des lunettes en plastique avec des verres en plastique également sont accessibles pour un prix avoisinant CHF 150.-

La Commission des Arbitres communique qu'elle est à disposition des clubs pour des discussions, partages et explications concernant tout sujet en lien avec l'arbitrage. Si vous êtes intéressés, des membres de la commission peuvent se déplacer dans vos clubs pour un rendez-vous avec votre comité, vos entraîneurs, etc. Merci de contacter directement par e-mail son président, perez.augustin@football.ch.

eCUP POUR LES CLUBS

Mettez votre club en avant et remportez la FIFA 23 eCup avec vos amis !

Profitez de la possibilité de représenter ton club et participe à l'eCup for Clubs sur la [Association Suisse de Football - eArena](#). Montre à toute la Suisse quel club présente les meilleur-e-s joueuses et gagne, en plus de la gloire et de l'honneur, des prix exclusifs pour ton équipe !

La proposition, derrière cette idée, est simple. Nous souhaitons, en collaboration avec les joueuses licencié-e-s et les fonctionnaires des clubs de toute la Suisse, proposer avec l'eCup for Clubs un moment fort particulier à domicile ou dans le club house - avec pour objectif de désigner à la fin la meilleure équipe de club.

Chaque club peut inscrire autant d'équipes qu'il le souhaite. Tous les clubs s'affrontent en duel dans différents tournois en mode équipe 2vs2 sur la console PlayStation. La période a été fixée spécialement de manière à ce que nous ne touchions pas à la saison sur le terrain (gazon et/ou synthétique).

Si vous avez des questions ou des doutes, l'équipe eArena (earena@football.ch) se fera un plaisir de vous aider.

Nous nous réjouissons de vivre de nombreux et passionnants moments FIFA.

LICENCE ENFANTS

A partir de la saison 2022/23, une licence sera obligatoire pour toutes les catégories (adaptation des statuts de mai 2021 par l'Assemblée des délégués de l'ASF). Cela signifie que les enfants des catégories G et F seront désormais également soumis à l'obligation de licence. Il n'y a pas de frais d'adhésion pour les deux catégories mentionnées. Les frais d'inscription ne sont dus qu'en cas de passage à la catégorie E (facturation automatique).

Les enfants qui ont déjà été enregistrés avant le 1er juillet 2022 au moyen de clubcorner.ch doivent malheureusement, en raison des directives de la FIFA, être à nouveau enregistrés "officiellement" au moyen d'une procédure d'inscription simplifiée avant le passage à la catégorie E. Cela concerne les enfants nés en 2013 et plus jeunes.

Les clubs pourront saisir les demandes de licence pour les enfants dans ClubCorner à partir du 1er juillet 2022 et il leur sera demandé de licencier tous les enfants actifs dans le club jusqu'au 31 décembre 2022.

PRESCRIPTIONS D'EXECUTION JUNIORS

Les prescriptions d'exécution juniors pour la saison 2022-2023 se trouvent sur notre site internet : [Association cantonale genevoise de football - News et communiqués \(acgf.ch\)](#)



REPARTITION DES CLASSES D'AGE DANS LE FOOTBALL DE BASE POUR LA SAISON 2022/2023

Il y a lieu de bien tenir compte de la répartition des classes d'âge auprès des joueuses juniors et des juniors. Pour la saison 2022 / 2023 ces classes d'âge sont réparties comme suit :

Juniors A - 01.01.2003 - 31.12.2005

Juniors E - **01.01.2012** - 31.12.2013

Juniors B - 01.01.2006 - 31.12.2007

Juniors F - **01.01.2014** - 31.12.2015

Juniors C - 01.01.2008 - 31.12.2009

Juniors G - **01.01.2016** - 31.12.2017

Juniors D - 01.01.2010 - 31.12.2011

Les juniors A et B (01.01.2003 - 31.12.2007) peuvent être alignés dans les équipes d'actifs.

Les juniors B peuvent jouer dans la catégorie des juniors A, les juniors C dans la catégorie des juniors B, les juniors D dans la catégorie des juniors C, les juniors E de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors D, les juniors F de la classe d'âge supérieure (avec qualification ASF) dans la catégorie des juniors E et les juniors G de la classe d'âge supérieure dans la catégorie des juniors F.

Joueuses juniors

FF-19 - 01.01.2004 – 31.12.2007 – peuvent être alignées dans les équipes d'actives.

FF-15 - 01.01.2008 – 31.12.2011

FF-12 - 01.01.2011 – 31.12.2014

Les filles peuvent jouer dans toutes les catégories juniors des garçons. Les joueuses qui figurent dans la classe d'âge la plus jeune de leur catégorie sont également qualifiées dans la catégorie junior inférieure. Dans les groupes constitués uniquement avec des filles (championnat de filles) les joueuses plus âgées ne sont pas admises.

MATCHES D'ENTRAÎNEMENT OU AMICAUX

Les matches d'entraînement ou amicaux de 2ème ligue inter, 2ème ligue, M-18 à M-15, FE-13, FE-14, féminines LNA sont attribués au convocateur de l'ACGF. Les arbitres ne sont pas autorisés à diriger les matches d'entraînement dans ces catégories sans l'autorisation du service de la convocation.

Pour toutes les autres catégories (Junior League compris), une liste des arbitres avec leur qualification actuelle est mise en ligne sur le site Internet de l'ACGF (rubrique « news et communiqués »). Les clubs sont chargés de convoquer eux-mêmes les arbitres en fonction des qualifications de chacun et en privilégiant si possible les arbitres du club.

Les arbitres ont l'autorisation de diriger des matches d'une catégorie au-dessus de leur propre qualification, exception faite pour les arbitres ayant la qualification de 3ème ligue, ces derniers n'ont pas l'autorisation de diriger des rencontres de 2ème ligue.

Les clubs ont l'obligation d'annoncer leurs matches par le biais de Club Corner.

Recommandation : le club recevant prendra contact téléphoniquement avec l'arbitre désigné, trois jours avant la rencontre.

TOURNOIS AUTORISES PAR L'ACGF

L'ACGF rappelle aux clubs que tous les tournois en salle et en plein air doivent lui être préalablement annoncés à l'aide du formulaire « demande d'autorisation d'organiser un tournoi de football ». Ce formulaire est disponible en cliquant sur le lien suivant :

http://www.acgf.ch/Portaldata/13/Resourcess/formulaire_demande_d_autorisation.pdf

Les clubs n'ayant pas préalablement annoncé leur tournoi feront l'objet d'une amende administrative de Fr. 200.--.

LA VIE DES CLUBS – INFORMATIONS N'ENGAGEANT PAS LA RESPONSABILITE DE L'ACGF

Genève, le 21 décembre 2022/nw